

# CALENDRIER PROPOSE

**PROPOSITION DE CALENDRIER POUR MAXIMISER  
L'ADEQUATION ENTRE LES BESOINS ET DEMANDES DE FORMATIONS  
AU SEIN DU CSE SUD DE FOURE LAGADEC SAS**

**REV 0 DU 29 04 2025**

| PERIODE                                                                  | ACTION                                                                                                                                                                                                                                                      | QUI                                       | Date de fin maxi    | REMARQUE                                                                                                                                                                                                                                     |
|--------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------|---------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Entre le 15 Avril et le 1er Mai</b>                                   | Distribution à l'ensemble des chefs d'Agence de la <a href="#">trame Vierge</a> pour permettre de recenser les besoins en formations identifiés sur tout le périmètre du CSE SUD                                                                            | <b>Ressources humaines<br/>REGION SUD</b> | <b>31 Mai</b>       | Cette trame devrait être dûment remplie par les responsables d'agence avant le 31 Mai, mais on pourrait considérer d'attendre le 10 juin ce qui laisserait un peu de latence dans le processus.                                              |
| <b>Entre le 1er Juin et le 10 Juin</b>                                   | Retour de l'ensemble des trames renseignées avec les besoins en formation de l'entreprise, ventilées par site                                                                                                                                               | <b>Responsables d'Agences</b>             | <b>10 Juin</b>      | Délai maxi pour récupérer les trames renseignées, y compris les relances nécessaires                                                                                                                                                         |
| <b>Entre le 10 Juin et le 20 Juin</b>                                    | Compilations des besoins en formation ventilés par site, et rédaction d'un <a href="#">affiche</a> (identique sur tous les sites) et faisant savoir à l'ensemble des salariés les formations identifiées comme nécessaires dans l'ensemble de la région SUD | <b>Ressources humaines<br/>REGION SUD</b> | <b>20 Juin</b>      |                                                                                                                                                                                                                                              |
| <b>Entre le 20 Juin et le 30 Juin</b>                                    | Affichage et diffusion, à l'ensemble des salariés de la région SUD, de l'ensemble de ces besoins en formation recensés dans l'entreprise                                                                                                                    | <b>Ressources humaines<br/>REGION SUD</b> | <b>30 Juin</b>      | Tacher de respecter au mieux ce délai, car on arrivera alors aux périodes de vacances, et le temps de prise de connaissance de ces besoins en formation par le personnel sera emputé par les durées des congés payés                         |
| <b>Aux alentours du 05 aout (en même temps que les payes de Juillet)</b> | Distribution à l'ensemble du personnel du CSE SUD de la trame de demande de formation (voeux du personnel)                                                                                                                                                  | <b>Ressources humaines<br/>REGION SUD</b> | <b>10 septembre</b> | Penser a demander dans la trame à ce que ces fiches de voeux soient retournées aux Ressources Humaines avant le 10 septembre , mais on pourrait considérer d'attendre le 15 septembre ce qui laisserait un peu de latence dans le processus. |
| <b>entre le 05 Aout et le 15 Septembre</b>                               | Retour de l'ensemble des demande de formation du personnel (voeux du personnel)                                                                                                                                                                             | <b>Tous les salariés du CSE SUD</b>       | <b>15 Septembre</b> | Délai maxi pour récupérer les trames de demandes de formation renseignées, y compris les relances nécessaires                                                                                                                                |
| <b>Entre le 15 Septembre et le 30 septembre</b>                          | Etablissement du plan de formation à partir des besoins identifiés dans les agences et des voeux exprimés par les salariés                                                                                                                                  | <b>Ressources humaines<br/>REGION SUD</b> | <b>30 Septembre</b> | Prévoir de communiquer les documents lors d'une première réunion du CSE en guise d'information                                                                                                                                               |
| <b>Entre le 01 Octobre et le 31 Octobre</b>                              | Information et consultation du CSE à propos du plan de formation année N+1                                                                                                                                                                                  | <b>Ressources humaines<br/>REGION SUD</b> | <b>31 Octobre</b>   |                                                                                                                                                                                                                                              |



# Trame de recensement des besoins en formations

## **TRAME DE RECENSEMENT DES BESOINS EN FORMATION ( EN COURS DE CREATION )**

Cette trame doit permettre aux responsables d'Agences d'identifier la totalité des besoins en formations recensés pour permettre l'évolution technologique de l'agence et de chacun de ses ateliers et contrats.

Il s'agit là donc d'une liste des besoins en formation clairement ventilés par site.

Cette trame devra mentionner la date de retour maximum par les responsables d'agence, aux ressources humaines de la région SUD, de ces besoins en formations identifiés par l'entreprise sur la trame.

Cette trame permettra ensuite aux ressources humaines de la région SUD de communiquer à **l'ensemble des salariés** de la région SUD, par voie d'affichage ou tous moyens possible (y compris le site du CSE par exemple) tous les besoins ainsi identifiés pour toutes les agences et sites.

# Modèle d'affichage des besoins en formations

## **MODELE D’AFFICHAGE DES BESOINS EN FORMATION ( EN COURS DE CREATION )**

Cet affichage doit permettre aux salariés des différentes agences et des différents sites d’étudier les opportunités de formations qui pourraient leur être proposées par la Direction, et ainsi favoriser l’adéquation entre les demandes de formation faites par le personnel et les besoins recensés dans l’entreprise .

On pourra utiliser tous autres moyen de communication pour déployer cette information à tous les salariés.

In finé, il pourrait être envisagé des mutations **concertées** si un salarié venait faire la demande d’une formation dont le besoin a été exprimé sur un autre site que sur le site de rattachement du salarié par exemple.

On pourrait par exemple préciser sur cet affichage que toute demande de formation a plus de chances d’aboutir si elle fait partie d’un besoin recensé dans la société

# Trame de demande de formation par le personnel



## TRAME DE DEMANDE DE FORMATION PAR LE PERSONNEL ( EN COURS DE CREATION )

Cette trame doit permettre de recueillir l'ensemble des demande de formation qui font suite aux vœux des salariés de la région SUD.

Noter que:

- il doit être laissé la possibilité à tous les salariés de procéder à la demande de une ou plusieurs formations simultanément
- il ne soit pas être obligatoire de faire des demandes uniquement en rapport avec les besoins en formation identifiés par l'entreprise

Il s'agit là donc d'une liste des besoins en formation clairement ventilés par site.

Cette trame devra mentionner la date de retour maximum par les responsables d'agence, aux ressources humaines de la région SUD, de ces besoins en formations identifiés par l'entreprise sur la trame.

Cette trame permettra ensuite aux ressources humaines de la région SUD de communiquer à **l'ensemble des salariés** de la région SUD, par voie d'affichage ou tous moyens possible (y compris le site du CSE par exemple) tous les besoins ainsi identifiés pour toutes les agences et sites.